

Gerard LACHUNTCH

1dc

8p

Rapport

221 114940

Gerard LACHONTCH
Conseiller Pedagogique
MIJEUMA
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 22/1/1990.

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Associatif
K I G A L I

Monsieur le Ministre,

Conformement à vos instructions j'ai
l'honneur de vous adresser quelques informations sur les activités
des Associations Françaises au Rwanda dans le domaine de l'Apiculture.

Je vous prie d'agréer, Monsieur
le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Gerard LACHONTCH.-

RAPPORT SUR LES PROJETS APICOLES SOUTENUS
PAR LES ASSOCIATIONS FRANCAISES AU RWANDA.

Gerard LACHONTCH.

MIJEUMA

P L A N

1. Les Projets Apicoles de l'Association Française des Volontaires du Progrès.

1.1. L'ASSOCIATION DES VOLONTAIRES DU PROGRES ET L'APICULTURE AU RWANDA.

1.2. LE PROJET APICOLE DU MUYAGA

1.3. LE PROJET APICOLE DE RUTARE

1.4. LE PROJET APICOLE DE HUYE

1.5. LE PROJET APICOLE DE RAMBA

2. CONCLUSIONS.

1-1 ; L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES VOLONTAIRES DU
PROGRES ET L'APICULTURE AU RWANDA.

Les opérations de l'Association Française des volontaires du Progrès au Rwanda sont les lieux de rencontres de plusieurs partenaires disposant des moyens à mettre en oeuvre en commun sur le plan humain, financier, culturel et technique pour participer au bien être des populations.

L'objectif principal de l'A.F.V.P. étant de participer activement et efficacement au développement communal, cette participation se veut complémentaire et intégrée aux potentialités humaines, techniques matérielles et financières disponibles et mobilisables au sein d'une commune.

A cet effet sont élaborés, en collaboration avec les Bourgmestres et les Cadres communaux les Programmes de Participation Intégrée au Développement Communal (P.P.I.D.C).

En 1979, sur la Commune de MBAZI (Butare) les volontaires du Progrès mettent en place leur premier programme apicole au Rwanda.

De 1979 à 1989 4 communes ont reçu l'appui des volontaires, 2 autres travaillent actuellement avec les volontaires et enfin 2 projets de même nature sont à l'étude dans de nouvelles communes.

(retenons: GISHYITA 1983-1988, MUYAGA 1983-1989 MUGUSA 1983-1989, RUTARE Depuis 1985, MUYE depuis 1988).

Cependant, au vu des résultats enregistrés sur le terrain, force est de constater que l'apiculture n'a pas pris l'essor que l'on espérait.

1-2 Le Programme de participation intégrée au développement communal de MUYAGA.

La présence des volontaires du Progrès à Muyaga date de 1969. Les actions soutenues par l'Association Française y ont été multiples et diversifiées. Le P.P.I.D.C. a été mis sur pied en 1983. Il comportait un volet apicole.

1-2-1. Les objectifs du volet Apicole.

- Recrutement de 24 apiculteurs pour une cooperative
- Acquisition de ruches modernes.
- Formation aux techniques modernes.
- Production de 10 Kg par ruche par an.
- Création d'une Cooperative autonome
- Amélioration de la Commercialisation.

1-2-2. Les moyens.

1-2-2.1. Les moyens matériels.

Le P.P.I.D.C. a assuré l'approvisionnement en matériaux nécessaires à la construction des ruches et du petit équipement; un bâtiment a été construit et équipé servant de lieu de réunion, d'extraction et de commercialisation.

2.2. Moyens humains.

Un moniteur apicole a été engagé pour épauler le volontaire; intervenait également l'encadreur du MIJEUMA la Coopérative mise sur pied ne fonctionne plus aujourd'hui.

2.3. Moyens financiers.

Les apiculteurs ont bénéficié d'un prêt des Banques Populaires de 192000 FRs. Les coûts relatifs à la construction de la Coopérative, la formation du Moniteur apicole, l'achat du matériel ont été payés par le P.P.I.D.C. (P.A.C + A.F.V.P).

3. Bilan.

Les résultats obtenus apparaissent assez décevants si l'on a pu confectionner des ruches bien adaptées à l'environnement (ruches MUYAGA) le rendement reste cependant très faibles.

Le Projet s'est en effet heurté à de nombreuses difficultés même s'il a été bien accueilli par la commune.

- manque de formation et de motivation des apiculteurs
- ruches attaquées par les malfaiteurs et les termites
- manque de disponibilité du moniteur (appelé à d'autres fonctions)
- manque de rigueur dans la gestion
- difficulté de renouvellement des intrants.

1.3. Le Projet Apicole de RUTARE.

Le Projet démarré en 1988 a encadré 10 groupements avec un total d'environ 90 apiculteurs qui possèdent 65 ruches Kenyannes.

Le nombre de groupements devrait aller croissant ce qui prouve l'intérêt des apiculteurs pour les méthodes modernes malgré la faiblesse des résultats obtenus jusqu'à là.

Financement par 1989:

Commune de RUTARE	:	193.000 FRW
A.F.V.P	:	1.500.000 FRW
Partenaire financier:		1.300.000 FRW.

Le nouveau Programme (1989) devra mettre l'accent sur la formation, l'encadrement et le soutien des apiculteurs; également sur la valorisation des produits (raffinage du miel, utilisation de la cire) et sa commercialisation. L'agriculteur devra faire de l'apiculture une activité majeure et non plus d'ajoint.

Autres remarques:

La solution du groupement semble poser de nombreux Problèmes: éloignement du domicile, Pillage, motivation inégale.

Les tentatives individuelles ont parfois donné de meilleurs résultats.

Le Projet Apicole d'HUYE (1989).

Objectifs poursuivis:

- l'augmentation de la production de miel permettant d'atteindre à moyen terme les 5000 Kg. (6 à 8 Kg par an par ruche)
- l'amélioration des techniques d'extraction et de filtrage du miel
- à long terme, la création d'un circuit de commercialisation.

Bénéficiaires.

8 groupements soit 41 apiculteurs.

Coût du Projet Coût Total 1.300.000 FRW.

Participation Française	:	50 %
Participation du bénéficiaire:	:	25 %
Autre financeur	:	25 %

Bilan: les objectifs fixés sont loin d'avoir été atteints, installées loin des habitations les ruches ont fait l'objet de fréquent pillages.

Le Projet au départ n'a pas tenu assez compte des réalités socioéconomiques et culturelles ni de l'environnement écologique.

Ce pendant l'expérience acquise devrait permettre au nouveau programme, dont le budget est estimé à 1.700.000 FRW, d'obtenir de bien meilleurs résultats. La population locale reste motivée.

Il est prévu de mettre l'accent d'avantage sur la formation et d'inciter particulièrement les jeunes à pratiquer une apiculture individualisée et professionnelle.

Le Projet Apicole de RAMBA.

Grâce à un financement de 120.000 FRW (collecté à Pontarlier Frs Claude THUREAU travaillant pour les maisons Familiales rurales) permis à 3 groupements, d'apiculteurs de RAMBA d'obtenir des résultats satisfaisants.

Le Projet a été mis sur pied en 1986 - 1987, en concertation avec les apiculteurs identifiant ainsi de façon exhaustive tous les paramètres à maîtriser, et en s'appuyant sur une connaissance approfondie de l'environnement

.../...

des techniques appropriées et une réelle motivation des bénéficiaires. Claude thureau fut aidé en cela par J.Baptiste SEBAREZE, spécialiste en apicultures en particulier pour la formation.

Le financement a permis notamment l'acquisition de 9 ruches Keyniannes et d'une ruche Langstroth et des accessoires nécessaires (extracteur, enfumoir etc...).

Le bilan:

La production, actuellement de 7 à 9 Kg par ruche et par an dispose de débouchés suffisants dans la région. Le miel est utilisé dans l'alimentation des jeunes enfants en particulier et des la pepération de la biere de banane.

§. Conclusions.

L'Apiculture peut être une activité rentable, féderatrice d'emplois et même source de devises.

Elle ne necesite pas d'investissements excessifs mais suppose une étude systematique et exhaustive des peramètres à maitriser. Nous en rappellerons quelques uns:

Connaissance de l'environnement écologique.

Quantite et qualite de la place, (plantation si besoin est d'arbres mellifères type greviléa) du comportement des abeilles des essaines.

Connaissance de l'environnement (y-a-t-il des troupeaux a proximité?).

Connaissance du milieu socio économique et culturel.

Existe-t-il une apiculture traditionnelle sur la quelle pouvait se greffer ce projet.

- . des autorités communales prêtes a soutenir le Projet
 - . des bénéficiaires possédant une motivation réelle
 - . denève d'opportunisme, une disponibilite suffisante
 - . des debeuchés commerciaux
 - . Connaissance technique dans le domaine apicole necessitant une formation solide.
 - . Connaissance dans le domaine de la gestion, de la maitrise des imprunts bancaires.
 - . Connaissance dans le demaine de la gestion d'un groupement, prire en compte des risques de detournement, de pillage (gardiennage) etc...
 - . Connaissance dans le domaine commercial conditionnement, stockage, distribution.
- Un Projet à grande échelle pouvait envisager l'expertation du Miel Rwandais qui est de très bonne qualité; mélanger à d'autres miels pouvait être commercialiser en Europe.